

COMMUNE DE LA PIERRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{er} juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal de la commune de La Pierre, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M Jean-Paul DURAND, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 26 juin 2014

Nombre de Conseillers en exercice 11
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers votants : 10

Présents : DURAND JP. / GAYET JY/ CHARLES CH. / JACOB E./ DUFRESNE S./ VAGLIO-PRET D./POMMIER C./
DORIOL P./GENTY I./KARA V
Absents FIORILLO K./
Mme Christiane CHARLES a été élue secrétaire.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Le conseil arrête les horaires de l'école en accord avec l'Education Nationale, du TAP et de la garderie périscolaire comme suit

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8H30(accueil à 8H20) à 11H30 et de 13H30 (accueil à 8H20) à 15H30
Mercredi : de 8h45(accueil à 8H35) à 11H45.

HORAIRES et TARIFS DU TAP (Temps d'Animation Périscolaire) et de la garderie périscolaire

De 15H30 à 16H30 (dont la récréation de 15H30 à 15H45, assurée par les agents communaux) : 1€ de l'heure par enfant

De 16H30 à 18H30 1€ de l'heure par enfant

Mercredi de 11h45 à 12h30 : Gratuit

TERRAIN LA BEAUCE :

Accord pour signer une convention de mise à disposition d'un terrain de 1713M² destiné à recevoir une aire de repos et des jardins familiaux pour une durée renouvelable de 7 ans, à titre gratuit avec uniquement le remboursement de la taxe foncière non bâtie

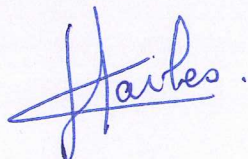
LIGNE DE TRESORERIE

Le conseil donne son accord pour ouvrir une ligne de trésorerie pour un an avec LA CAISSE D'EPARGNE, pour régler les factures des travaux de RAMET, dans l'attente du reversement des subventions et du FCTVA

SITE INTERNET

Une personne bénévole s'est proposée pour créer un nouveau site. Le conseil accepte et dit que les frais engagés, comme l'hébergement du site pour divers logiciels téléchargeables lui seront remboursés

Le secrétaire



Le Maire

